

Sport : un appel à projets pour encourager l'activité sportive



Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le ministère des Sports, les comités olympique et paralympique et le Comité d'Organisation des Jeux de Paris ont décidé de consacrer le week-end des 22 et 23 juin 2019 au sport et à l'Olympisme.

À cette occasion, les associations sportives de métropole et d'outre-mer peuvent, jusqu'au 3 mai, répondre à l'[appel à projets](#) lancé afin de soutenir l'organisation d'activités sur ces 2 jours.

Selon le cahier des charges, les associations devront concevoir leur projet d'animation en partenariat avec une collectivité territoriale. Un projet qui devra être axé notamment sur l'initiation gratuite à un sport, sur l'organisation de démonstrations ou encore sur la mise en valeur du patrimoine culturel local.

Priorité sera donnée aux projets se déroulant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou en zone rurale ainsi qu'à ceux destinés aux personnes handicapées, aux femmes, aux jeunes, aux seniors et aux personnes en situation de précarité.

Dans le cadre de cet appel à projets, les associations peuvent solliciter une labellisation permettant d'obtenir un kit

numérique de communication et une mise en ligne de leur projet sur le site national ou une labellisation accompagnée d'une subvention.

En pratique : les projets doivent être déposés exclusivement sur la plate-forme nationale à l'adresse suivante : www.sports.gouv.fr/journeeolympique-lafetedusport.

© 2019 Les Echos Publishing